

**WMO OMM**

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 01734/2020-10 LCP

Notre réf.: 33082/2019/WDS/TCP/HC-42

24 janvier 2020

Annexe: 1 (disponible en anglais seulement)

Objet: Quarante-deuxième session du Comité des ouragans relevant du Conseil régional IV (Panama, Panama, 30 mars–3 avril 2020)

Suite à donner: Désigner un expert et renvoyer le formulaire de désignation dûment rempli au Secrétariat de l'OMM avant le **12 février 2020**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, à l'aimable invitation du Gouvernement du Panama, la quarante-deuxième session du Comité des ouragans relevant du Conseil régional IV aura lieu à Panama, du 30 mars au 3 avril 2020.

Votre pays étant membre du Comité, je vous saurais gré de bien vouloir désigner un expert dans le domaine de la prévision et des avis de cyclones tropicaux susceptible de participer à la session. Vous trouverez en [annexe](#) le formulaire de désignation. L'ordre du jour provisoire annoté de la session ainsi que la note d'information seront disponibles en temps utile.

Aux termes de la règle 31 du Règlement général de l'OMM (*Recueil des documents fondamentaux N° 1 (OMM-N° 15)* (édition 2019)), «Les dépenses afférentes à la participation des membres des organes subsidiaires des organes constituants aux sessions de ces organes sont normalement à la charge des Membres ou de l'organisation internationale auxquels appartiennent les membres de ces organes subsidiaires». Nous espérons par conséquent que le gouvernement de votre pays pourra prendre en charge les frais de participation de l'expert que vous aurez désigné. Toutefois, l'OMM pourrait envisager de lui accorder, sur demande, une assistance financière (prise en charge des frais de voyage et versement d'une somme forfaitaire en lieu et place de l'indemnité journalière de subsistance).

Je vous prie d'attirer l'attention de vos experts, avant leur départ, sur les dispositions suivantes:

«Pour les personnes qui ne font pas partie de son personnel mais qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance, l'OMM accepte une responsabilité limitée en matière de compensation en cas de décès, maladie ou accident imputable à la présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation. Ces personnes doivent donc prendre entièrement à leur charge toute dépense découlant de circonstances étrangères à leur présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation et il leur appartient de conclure toute assurance sur la vie, assurance maladie ou toute autre forme d'assurance qu'elles jugeraient utiles.»

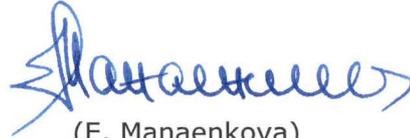
Aux: Représentants permanents des Membres du Conseil régional IV de l'OMM (distribution restreinte)

cc: M. Evan Thompson, Président par intérim du Conseil régional IV
M. Kenneth Graham, Président du Comité des ouragans relevant du Conseil régional IV

La session ne portera pas uniquement sur les aspects météorologiques des systèmes de prévision et d'avis d'ouragans, mais également sur les mesures indispensables à prendre au titre des composantes du plan technique du Comité et du programme de mise en œuvre qui ont trait à l'hydrologie ainsi qu'à la prévention et à l'anticipation des catastrophes. Le Comité a donc intérêt à ce que des spécialistes de ces domaines soient présents à la session, et je vous invite à en tenir compte. Par ailleurs, le Comité passera en revue et mettra à jour le Plan opérationnel pour la coordination des services de prévision et d'avis d'ouragans dans la Région, ce qui reste sa responsabilité la plus importante.

Pour des raisons d'ordre administratif, je vous saurais gré d'indiquer au Secrétariat de l'OMM, le **12 février 2020** au plus tard, si un expert sera en mesure de prendre part à la session et si une assistance financière est requise.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général

**FORTY-SECOND SESSION OF THE RA IV HURRICANE COMMITTEE
PANAMA CITY, PANAMA, 30 MARCH - 3 APRIL 2020**

Ref.: 33082/2019-114 WDS/TCP

Family Name			Gender:
First Name			Male: Female:
Address (Office)			
City – Country			
Telephone	Office +	Home +	
Fax	Office +	Home +	
Email			
Date and Place of Birth		Nationality	
Passport No. *		Expiry Date	

* Please attach a copy of passport

Present position and brief description of current duties:

.....

.....

.....

.....

Name and address of person to be notified in case of emergency:

.....

.....

.....

.....

FINANCIAL ASSISTANCE:

Please complete if financial assistance is required from WMO to attend the **HC-42**

YES

NO

.....

Date

.....

Signature of Permanent Representative

To be completed and returned by Fax + 41-22-730-8021 or by email,
on or before 12 February 2020

to: tpeng@wmo.int

with a copy to: acfontan@wmo.int cbihute@wmo.int
